

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 3 octobre 2008
(convocation du 22 septembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Murielle, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cptre de 12 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cptre de 12 h 00)
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cptre de 12 h 00)
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cptre de 9 h 50)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 35)
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Technique de l'Industrie papetière - Organisation du Congrès
A.T.I.P du 21 au 23 octobre 2008 au Palais des Congrès de Bordeaux -
Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le 61^{ème} congrès de L'Industrie Papetière se déroulera au Palais des Congrès de Bordeaux du 21 au 23 octobre 2008 au Palais des Congrès de Bordeaux. Dans la continuité des éditions précédentes qui ont toujours eu un grand succès, cette manifestation affiche comme ambition d'être toujours au plus près des préoccupations de l'ensemble de la filière papetière et de positionner l'Aquitaine comme pôle majeur de cette filière en Europe. Cette nouvelle édition confirme également l'ancrage de cette manifestation à un rythme de biennale, en alternance avec IP Grenoble et la Communauté Urbaine entend y participer pour la quatrième année consécutive.

Le rôle de l'A.T.I.P est de fédérer les acteurs de la filière, de faciliter le transfert technologique et l'accès aux nouveaux produits ainsi que de valoriser le métier de papetier. Il s'inscrit dans la démarche des Pôles de Compétitivité, et notamment le Pôle Industries et Pin Maritime du Futur, qui vise l'excellence des procédés et des produits visant à contribuer au développement des entreprises.

Les rencontres de l'A.T.I.P.2008 confirment la volonté de rassembler des responsables de la filière papetière autour de technologies et de problématiques industrielles, tout en favorisant les échanges autour des thèmes de conférences suivants :

- Perspective de réduction des coûts énergétiques par l'utilisation des énergies renouvelables, de la biomasse et des bioénergies,
- Utilisation des nouvelles technologies dans les méthodes de conduite des procédés et optimisation de la production, aussi bien dans les mesures, les analyses que le contrôle commande et la démarche qualité,
- En matière de protection de l'environnement, sera évoqué le traitement des effluents, la réduction de la consommation d'eau et son recyclage. Une conférence COST 46 sera même organisée par le CTP "improvement in the Understanding and Use of the Deinking Technology".
- L'automatisation des flux, de la logistique et du transport.

D'autres évènements sont au programme :

- les trophées du progrès technique visent à récompenser toute initiative ou démarche technique ou de management des équipes de production débouchant sur une amélioration de la performance et de la compétitivité industrielle,
- organisation d'une journée technique sur le thème des matières premières en papeterie, des nouvelles perspectives d'approvisionnement et des alternatives technologiques destinées à pallier les problèmes d'approvisionnement actuels.
- le Forum des Opérateurs prendra la forme d'ateliers,
- un espace pluriel commercial et convention d'affaires permettra des rencontres et conventions d'affaires dans un environnement convivial ouvert vers l'extérieur.

Notre établissement public est sollicité à hauteur de 25 000 € pour le financement de cette manifestation dans le cadre d'un budget prévisionnel d'un montant de 312 000 € T.T.C, répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C.	RECETTES	€ T.T.C.
Communication - Promotion	25 000	Conférences – commercial – soirée	107 000
Organisation et administration A.T.I.P.	110 000	Autofinancement	30 000
Invitations Cocktails	11 500	Publicité – partenariats	20 000
Logistique	117 000	Participation Forums	10 000
Soirées	36 000	Participation animations CEB	70 000
Innovation et concours	7 000	Conseil Régional Aquitaine	35 000
Divers	5 500	Conseil Général Gironde	15 000
		CUB	25 000
Total	312 000	TOTAL	312 000

Le Conseil Régional Aquitaine a décidé lors de sa Commission Permanente du mois de juillet 2008 la reconduction du soutien financier qu'il avaient apporté à cette manifestation lors de la précédente édition, soit 35 000 € et le Conseil Général a décidé de diminuer sa participation à 15 000 € au lieu des 25 000 € prévus.

Compte tenu de la notoriété de cette manifestation, de ses retombées importantes tant sur le plan économique qu'en terme de promotion pour l'agglomération bordelaise, de l'implication de notre établissement public dans les Pôles de compétitivité et de l'éclairage particulier qui sera donné à ceux-ci dans l'édition 2008,

La Communauté Urbaine pourrait également apporter le montant accordé lors de la précédente édition, soit 25 000 €.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 € à l'Association Technique de l'Industrie papetière (A.T.I.P) pour l'organisation de son 61^{ème} Congrès annuel qui se déroulera du 21 au 23 octobre 2008, au Palais des Congrès de Bordeaux.

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 NOVEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 6 NOVEMBRE 2008

M. JEAN-CHARLES BRON